Le journal de Thoury-Ferrottes 55

LE TACOT

www.thoury-ferrottes.fr Facebook Thoury Ferrottes officiel

Commune de Thoury-Ferrottes
Bichereau Les Marais

Juin 2022

UN VIDE-GRENIER ENSOLEILLÉ

page 15

Affaire conclue

page 20-21

Travaux rue de Flagy

En direct de la mairie	p. 2 - 7
Ça vous concerne	p. 8 - 13
Ça se passe ici	p. 14 - 23
Portraits	p. 23
Culture	p. 24
Infos pratiques /État civil	p. 25
Nos entreprises	p. 26 - 27
Agenda	p. 28

L'EDITO DU MAIRE /

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les revoilà enfin, les beaux jours qui nous ravivent après un début d'année encore marqué par la pandémie.

Avec l'arrivée de l'été, Thoury-Ferrottes offre un cadre de vie agréable dont je vous invite à profiter pleinement.

Des travaux de voirie rue du Moulin et rue Petite vont avoir lieu courant juillet/août, pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Montereau. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur le hameau de Bichereau sont d'ores et déjà planifiés et débuteront en Juillet, financés par la commune, le département et le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne). La totalité des travaux se fera sur 3 ans.

Cet été, le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour la fête du 13 et 14 juillet et une nouveauté, le dimanche 28 août aura lieu une fête de la bière avec une brocante et des structures gonflables pour les enfants. Nous vous communiquerons les diverses modalités avec des flyers dans vos boîtes aux lettres.

La commune a souhaité faire le concours de « Villes et Villages fleuris ». Le jury régional passera dans notre village le vendredi 29 juillet.

Un projet de ferme de panneaux photovoltaïques est en cours d'étude sur les anciennes carrières. Un projet soutenu par la commune et la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montereau) qui a été présenté aux différents propriétaires concernés le mercredi 1er juin. Rien ne pourra se faire sans l'avis favorable des propriétaires des parcelles pouvant recevoir cette ferme. Celle-ci serait la plus grande d'Ile de France. Bien sûr, les retombées financières pour notre commune ne seraient pas négligeables avec la taxe d'aménagement versée par l'exploitant.

Vous l'aurez sans doute senti, c'est un été plus serein et léger qui se dessine à l'horizon pour chacun de nous. Et pour en savourer chaque instant ensemble, nous travaillons sur une programmation estivale qui s'annonce riche.

En attendant de s'y retrouver, prenez bien soin de vous.

Votre Maire,
Yves Roy

Département de Seine et Marne Arrondissement de Provins

MAIRIE DE THOURY-FERROTTES
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

Le 13 avril 2022 à 20 heures en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 04 avril 2022.

Étaient présents : Djamila AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Alain BARTHOUX, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Hélène DECRESSAT, Johan FREMY, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLIER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, Benoît SAVARY, José TOMAS

Secrétaire de séance : Laëtitia PIRES

Ont voté pour : QUINZE (15)

---oOo---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 08 février 2022.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 08 février 2022.

Madame Laëtitia PIRES est désignée secrétaire de séance.

---oOo---

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-04-14-07 du 14 avril 2021 du Conseil Municipal approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 ;

CONSIDÉRANT les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ;

CONSIDÉRANT que dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le 1er adjoint prend la présidence ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de donner acte de la présentation faite des comptes administratifs ; de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux résultats de clôture de l'exercice précédent, aux résultats budgétaires de l'exercice et aux résultats de clôture de 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous, décide d'approuver le compte administratif 2021 du budget de la commune ;

Le Maire ayant laissé la présidence de la séance à Monsieur José TOMAS – 1er adjoint et a quitté la salle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 14 pour et 1 abstention :

– **DECIDE** d'approuver le compte administratif 2021 de la commune ;

– **ARRETE** le compte administratif de l'exercice 2021 comme suit :

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédents reportés 2020 (132 699.36 € + compte AFR 8 895.93 €)	141 595.29 €	-35 939.65 €
Résultat de l'exercice 2021	13 309.58 €	129 027.50 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2021	**154 904.87 €**	**93 087.85 €**

Département de Seine et Marne Arrondissement de Provins

MAIRIE DE THOURY-FERROTTES
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal entend, débat et arrête le compte de gestion du receveur sauf règlement définitif ;

CONSIDÉRANT que le compte de gestion retrace le flux des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année budgétaire ;

CONSIDÉRANT qu'il est établi par le receveur municipal qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire ;

CONSIDÉRANT que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le receveur en poste à Montereau et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune ;

CONSIDÉRANT que le receveur municipal a transmis au Maire de la commune son compte de gestion avant le 1er juin et avant l'adoption du compte administratif avec lequel il doit concorder ;

CONSIDÉRANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur ;

ADOPTE à l'unanimité le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédents reportés 2020 Intégration du compte AFR	132 699.36 € 8 895.93 €	-35 939.65 €
Résultat de l'exercice 2021	13 309.58 €	129 027.50 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2021	**154 904.87 €**	**93 087.85 €**

3. AFFECTATION DU RESULTAT

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les comptes de gestion et administratif 2021 votés ce jour ;

CONSIDÉRANT que le compte administratif 2021 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Reports :	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	-35 939.65 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	141 595.29 €

Soldes d'exécution :	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	129 027.50 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	13 309.58 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, affecte les résultats de la manière suivante :

Ligne 1068
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)

Département de Seine et Marne Arrondissement de Provins

MAIRIE DE THOURY-FERROTTES
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

Ligne 002 :	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	**154 904.87 €**

4. VOTE DES TAUX DES TAXES FONCIERES

VU le Code général des collectivités territoriales ;
CONSIDERANT la proposition faite par le Maire de fixation des taux des taxes, au même niveau que l'année précédente.

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité les taux proposés :

NATURE DE LA TAXE	TAUX
Taxe foncière (bâti)	32.19 %
Taxe foncière (non bâti)	41.90 %

5. VOTE DES SUBVENTIONS 2022 ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions étudiées :

Association	Montant 2022
AHVOL	50.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VOULX	100.00 €
CHEV'ANES DE TRAIT	50.00 €
ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS	30.00 €
FNACA	150.00 €
FOYER DES ELEVES DU COLLEGE J. PREVERT	50.00 €
LES FEERIES DU BOCAGE GATINAIS	100.00 €
RANDONNEURS DU BOCAGE GATINAIS	80.00 €
RENAISSANCE VOULXOISE	80.00 €
SOUTIEN FACIL	50.00 €
TIR A L'ARC ORVANNAIS	50.00 €
LA CURIEUSE	1 500.00 €
THOURY'BAMBEL	2 500.00 €
POM'NATURE	1 000.00 €
LA BELLE AVENTURE	70.00 €
TOTAL	5 860.00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après examen des différentes demandes,

AUTORISE le Maire à procéder au mandatement des subventions énoncées ci-dessus pour l'année 2022

Au compte 65748 « Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé ».

6. AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2321-2 28° du CGCT.
Considérant que les comptes 204 « Subventions d'équipement versées » doivent faire l'objet d'un amortissement.
Considérant que l'instruction comptable M57 prévoit que les subventions d'équipement versées doivent faire l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de cinq ans.
Considérant que l'instruction budgétaire et comptable permet et autorise la neutralisation de cet amortissement.
Considérant que la procédure de neutralisation s'opère comme suit :
1) Constatation de l'amortissement des biens, conformément au plan d'amortissement
- dépense de fonctionnement au compte 681 chapitre 042,
- recette d'investissement aux comptes 28046 – 280422 et 28041512 chapitre 040 ;
2) Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées :

Département de Seine et Marne Arrondissement de Provins

MAIRIE DE THOURY-FERROTTES
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

- dépenses d'investissement au compte 198 « neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées » chapitre 040,
- recette de fonctionnement au compte 77681 « neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées » chapitre 042.

Lorsque qu'une subvention d'équipement est totalement amortie, elle est sortie du bilan.
Le comptable créditera :
le compte 2046 par le débit du compte 28046 par opération d'ordre non budgétaire pour la somme de 31 683.64 €
Le compte 2041512 par le débit du compte 28041512 par opération d'ordre non budgétaire pour la somme de 7 910.56 €
Le compte 20422 par le débit du compte 280422 par opération d'ordre non budgétaire pour la somme de 1 776 €uros.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'amortir les subventions d'équipement versées sur une durée de 5 ans pour la somme de 41 370.20 €.
- De neutraliser totalement l'impact budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées pour la somme de 41 370.20 €.

7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités locales ;

CONSIDÉRANT la présentation faite par le Maire du projet de budget 2022 par chapitre budgétaire, conformément à l'instruction comptable M57 ;

CONSIDÉRANT que l'équilibre pour la **section de fonctionnement**, en dépenses et recettes,

- **s'établit à 729 803.39 € ;**

CONSIDÉRANT que l'équilibre pour la **section d'investissement**, en dépenses et recettes,

- **s'établit à 310 136.46 € ;**

ADOPTE à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2022 tel que présenté.

8. GROUPEMENT DE COMMANDES – MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC

Vu le code de la commande publique
Vu l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)
Vu l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales et notamment l'alinéa 1° dans sa partie relative à l'éclairage
Vu l'arrêté du 20 novembre 2017 relatif à la norme technique réglementaire NFC 18-510 relative aux opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique (exploitation/consignation électrique)
Vu la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, et notamment son article 41
Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.583-1 à L.583-5
Vu l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses
Vu la convention constitutive du groupement de commandes ci-joint en annexe
Considérant que la commune est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;
Considérant que le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) coordonne l'actuel groupement de commande pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public qui s'achève au 31 décembre 2022 ;
Considérant que le SDESM propose de relancer un nouveau groupement de commande à l'échéance du précédent et d'en assurer la coordination pour 4 ans (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026) ;

Département de Seine et Marne **Arrondissement de Provins**

MAIRIE DE THOURY-FERROTTES
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

Considérant que la commune a un besoin propre de maintenance du réseau d'éclairage public sur son territoire, et qu'il serait opportun pour elle d'adhérer à ce groupement pour bénéficier de cette mutualisation et des effets de la massification d'une telle démarche de regroupement ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes ;

APPROUVE les termes de la convention constitutive et ses annexes ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention constitutive et tout document s'y rapportant ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif pour la réalisation des prestations de services et de travaux.

QUESTIONS DIVERSES

➢ Suite à une réunion avec le Département et les transports scolaires, Monsieur le Maire informe que les travaux d'enrobé sont prévus du 26 au 28 avril pour la rue de Flagy, des 4 rues jusqu'à la sortie du village direction Flagy. Un courrier va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune pour information.

La campagne de peinture pour cette portion de la route ne se fera pas avant fin mai, début juin.

➢ Lecture du courrier de Madame KURZ Brigitte qui souhaite ses vœux.

➢ Lecture du courrier de l'entreprise HIVORY qui résilie la convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie en date du 1er janvier 2009 sur le site du cul Chaud, chemin d'exploitation de la Poulinière.

➢ Suite à une réunion à la Communauté de Communes du Pays de Montereau avec Madame la Sous-Préfète, la commune de Thoury-Ferrottes n'a pas obtenu la subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour la réfection du City-Stade. Il a été décidé de favoriser les dossiers concernant la réparation des églises.

➢ Dossier du vannage au Marais. Les travaux devant être financés par l'Epage sont en attente de l'autorisation de la propriétaire.

Interventions des conseillers

- Denis CHOLLET : le SIRMOTOM annonce une augmentation pour le ramassage des ordures ménagères et il n'y aura plus de ramassage des encombrants fin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h01.

Le Maire
Yves ROY

La secrétaire
Laëtitia PIRES

LE SITGEME

BUS TàD SIYONNE (Montereau)

À partir du 31 janvier 2022

Votre transport à la demande (TàD) évolue !

MONTEREAU >
VOULX - NOISY RUDIGNON - DIANT - THOURY FEROTTES - CHEVRY EN SEREINE - BLENNES

BUS **19**

Vous êtes un usager de cette ligne ?

Prenez le TàD QUAI N°11

SENS ALLER Pour se rendre à la gare de Montereau depuis l'ensemble des arrêts des 4 zones			
Horaires garantis d'arrivée en gare de Montereau	6h47	7h47	9h05
Correspondance R en direction de Paris	6h57	7h57	9h15

SENS RETOUR Pour se rendre à l'ensemble des arrêts des 4 zones depuis la gare de Montereau			TàD Garanti
Correspondance R depuis Paris	18h03	19h03	20h03
Horaires garantis de départ de la gare de Montereau	18h13	19h13	20h13

Pour toutes réclamations, rendez-vous sur TàD IDFM
http://tad.idfmobilites.fr/contact/

VOUS INFORME:

BUS TàD Sivonne

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

DU LUNDI AU VENDREDI, TOUTE L'ANNÉE (SAUF JOURS FÉRIÉS)

de 6h00 à 9h et de 17h20 à 19h15

Horaires garantis pour une correspondance avec le train R en gare de Montereau-Fault-Yonne

HORAIRES GARANTIS EN HEURE DE POINTE

de 9h à 17h20

Horaires libres qui varient en fonction de la demande des clients. L'heure d'arrivée et la destination ne sont pas définies à l'avance.

HORAIRES LIBRES EN HEURE CREUSE

Bus garanti de soirée pour les 4 zones

Départ du bus garanti de soirée à 20h13 en gare de Montereau vers les arrêts des 4 zones. **(Sans réservation)**

LES SAMEDIS, TOUTE L'ANNÉE (SAUF JOURS FÉRIÉS)

de 6h à 21h

Horaires libres qui varient en fonction de la demande des clients. L'heure d'arrivée et la destination ne sont pas définies à l'avance.

HORAIRES LIBRES TOUTE LA JOURNÉE

EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION :

Appli TàD Île-de-France Mobilités

tad.idfmobilites.fr

Nouveau numéro de réservation :

01 64 70 41 80

Du lundi au jeudi
De 8h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi
De 8h à 12h et de 14h à 17h

Sauf jours fériés

LIGNE DE BUS 19 : TOUTES LES INFOS /

SEINE-MARNE LE DÉPARTEMENT

BUS 19

Horaires valables du 31 janvier au 31 août 2022

EGREVILLE ⇄ MONTEREAU-FAULT-YONNE

ÎledeFrance mobilités

19 EGREVILLE ⇄ MONTEREAU-FAULT-YONNE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés.
Les horaires sont calculés dans des conditions normales de circulation et sont sujets à ses aléas.
Nota : les horaires de train vous sont communiquer à titre indicatifs.

Informations pratiques

Contact

INTERVAL
5, rue du Pharle
77130 Montereau

09 70 82 09 96

www.transdev-idf.com
www.vianavigo.com

Objets trouvés

www.transdev-idf.com/contact

Vos horaires à portée de main avec l'appli Transdev IDF

Available on the iPhone App Store
ANDROID APP ON Google play
ACCEO

Points de vente

POINTS DE VENTE TICKET t+ ET NAVIGO SUR VOTRE LIGNE :

- Gares SNCF
- Tabac/Librairie du Lycée
  16, rue des Chesnois - MONTEREAU
- La Civette de Surville
  1 bis, avenue Molière - MONTEREAU
- Tabac de la Mairie
  72, rue Désiré Thoison
  CANNES ECLUSE
- Le Rallye
  8, rue Jean Jaurès - MONTEREAU
- Le Gallia
  1, rue de Provins - MONTEREAU
- La Civette de Montereau
  1, rue du Dr A. Petit - MONTEREAU
- Le Carré d'As
  74 Rue Jean Jaurès - MONTEREAU

Création & Impression HeLioService 01 64 70 50 20

Forfaits & tickets
à valider à chaque voyage sur le réseau

ÎledeFrance mobilités

Les forfaits Navigo

ÎledeFrance mobilités navigo

Pour tous
Navigo annuel
Navigo mois
Navigo semaine
Navigo jour

Jeunes
Imagine R Étudiant
Imagine R Scolaire
Imagine R Junior
Gratuité Jeunes en insertion

Tarifs réduits et gratuité
Navigo tarification Senior
Navigo gratuité
Navigo Solidarité mois
Navigo Solidarité semaine
Améthyste

Commandez et rechargez votre passe Navigo selon vos besoins et votre profil sur iledefrance-mobilites.fr, aux guichets et dans les agences des transporteurs (RATP, SNCF, Optile).

Les tickets

Disponibles en gares, stations et agences (au format papier ou rechargeables sur votre passe Navigo Easy) :

Ticket t+
À l'unité ou en carnet de 10 tickets, tarif réduit (valable pour les 4 à 10 ans, les titulaires de la carte Famille Nombreuse et Navigo Solidarité)

Mobilis
Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies

Paris Visite
Un ticket pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pendant 1,2,3 ou 5 jours

Ticket Jeunes week-end
Un ticket journalier pour voyager à volonté dans les zones tarifaires choisies pour les moins de 26 ans

Ticket d'accès à bord
À l'unité, valable pour un trajet en bus auprès du conducteur ou par SMS

Le plus simple pour acheter un ticket de bus, c'est de l'acheter par sms

Plus d'informations sur iledefrance-mobilites.fr

île de France mobilités

La validation, c'est obligatoire !

Avant de monter dans le bus, préparez votre passe Navigo ou votre ticket.

île de France mobilités

Itinéraires, horaires, rechargement de votre passe Navigo et info trafic :

déplacez vous en toute simplicité avec l'application Île-de-France Mobilités

Pour recharger votre passe Navigo, ne touchez qu'un seul écran : celui de votre téléphone

Évitons de passer à la borne. Rechargeons avec l'application Île-de-France Mobilités.

île de France mobilités

Pourquoi valider ?

Votre geste de validation permet à Île-de-France Mobilités **de mieux connaître la fréquentation des lignes et ainsi adapter les services à vos besoins.**

île de France mobilités

PAS DE MONNAIE ?

Pour acheter votre ticket par SMS*

1 SMS = 1 TICKET BUS

Envoyer INTERVAL au 93100

2€ + coût éventuel du SMS pour les abonnements mobiles ne comprenant pas les SMS illimités (prix du ticket débité sur votre facture téléphonique)

Valable 1 heure sans correspondance

Service disponible avec les opérateurs Bouygues Telecom, Orange, SFR et Free

*Vous pouvez également acheter vos titres auprès des commerces de proximité, sur l'appli Île-de-France Mobilités, ou encore souscrire un Navigo Liberté +. Le ticket SMS est valable 1h à compter de l'envoi du SMS sur votre ligne de bus pour un voyage sans correspondance. Achat possible avec un abonnement Bouygues Telecom, Orange, SFR ou Free (hors forfaits pro ou offres commerciales particulières). CGU consultable sur www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/tab-sms

transdev pour île de France mobilités

INFORMATION FIBRE OPTIQUE/

Vous attendez la fibre optique avec impatience ; nous mettons tout en œuvre pour réduire les délais. Malheureusement, une administrée de la commune conteste plusieurs points sur le déploiement de celle-ci.

Fils aériens mis sur des poteaux existants et jouxtant sa propriété (pourtant avec l'accord des services de l'état), poteaux ayant été implantés pour pouvoir déployer la fibre…
Cela prend énormément de temps à la mairie et au syndicat Seine et Marne Numérique pour justifier toutes les requêtes et cela a un coût (nos impôts) et pour se défendre, les frais d'avocat.

De plus, la plaignante demande de mettre à la charge de la Commune une somme de 1 500 euros au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative !!!

Ces contestations sont récurrentes et demandent beaucoup d'investissement de notre part et des partenaires extérieurs :
- Sur la réfection du pont des marais
- Sur l'implantation d'une aire de jeux à Bichereau
- Sur des permis de construire
- Sur la suppression de vannage pour la continuité écologique et bien d'autres dossiers…

Nous appelons à la raison et informons que notre budget ne doit pas uniquement servir pour payer des frais d'avocats entre autres…

L'ÉTÉ ARRIVE : ATTENTION AUX TIQUES /

La période qui s'annonce est propice aux promenades, jeux, pique-niques ou repos sur l'herbe, toutes activités que vous partagerez avec quelques-unes des espèces de la faune du lieu que vous avez choisi. S'il est des compagnonnages supportables, voire agréables, d'autres sont à proscrire notamment celui des tiques. Celles-ci ne font pas de bruit, tout se déroule dans la douceur, le secret. La bestiole s'accroche à vos vêtements, s'insinue discrètement jusqu'à trouver là ou piquer, le plus souvent les endroits chauds et humides du corps particulièrement dans les parties intimes.

La piqûre est indolore, l'animal secrétant des enzymes salivaires qui insensibilisent l'opération. Celle-ci peut être banale mais beaucoup de ces acariens sont porteurs, et donc vecteurs, de la maladie de Lyme. Cette pathologie provoquée par des bactéries inoculées par la tique, se présente sous des formes diverses, souvent comme un rhume banal, une grande fatigue puis très vite, celle d'une méningite, aggravée souvent d'un début de paralysie faciale, de l'apparition de l' « érythème migrant », grand cercle rouge autour de la piqûre. Dès ces premiers symptômes, il est urgent de consulter médecin ou établissement hospitalier à même de prodiguer les soins adéquats, nécessitant tout de même une hospitalisation de quelques jours.

Précautions avant une sortie nature : se munir de produits répulsifs adaptés (sprays notamment) disponibles en pharmacie.

Après chaque sortie : s'examiner tout le corps avec soin. Attention : les nymphes, parfois à peine visibles, sont aussi actives que les adultes et font les mêmes ravages. Si vous découvrez une tique sur vous, ne l'arrachez pas, utilisez un tire-tique, disponible pour quelques euros en pharmacie.
La maladie de Lyme concerne adultes et enfants et peut devenir, sans traitement, très invalidante. Elle est aujourd'hui considérée comme un problème majeur de santé publique pour la planète entière. En France, longtemps méconnue du corps médical, elle est quasi ignorée des pouvoirs publics et des services de santé. Les statistiques sont floues et mésestimées mais il est vraisemblable que plusieurs centaines de milliers de personnes sont atteintes, souvent même sans qu'elles le sachent, tant les manifestations qu'elle présente peuvent être différentes : musculaires, articulaires, neurologiques ou cardiaques selon les individus. L'augmentation des températures est favorable aux tiques mais il y a un petit espoir, anecdotique c'est vrai : les scientifiques ont découvert, sans que l'on en connaisse les raisons, que la présence des renards faisait baisser les effectifs de l'acarien ! (y compris les enfants).

MAINTIEN À DOMICILE /

Le **Point Autonomie Territorial Fontainebleau** (ou CIC PAT) est un service médico-social créé par le Conseil Départemental de Seine et Marne afin d'accompagner les publics âgés, handicapés et leurs aidants. Il est rattaché à l'association **Soutien Facil** et les professionnels sont principalement des travailleurs sociaux.

Les missions s'articulent autour du **maintien à domicile** via la diffusion d'informations et l'accompagnement dans l'ouverture de droits adaptés tant pour les seniors que pour les personnes en situation de handicap (y compris les enfants).

- **Pour les seniors** : évaluation des besoins et mise en place des aides au maintien à domicile et leurs financements, adaptation du logement, mise sous protection, accompagnement dans la recherche d'un lieu de vie adapté, demandes d'aide sociale et évaluations caisses de retraite, …

- **Pour le public en situation de handicap** : information sur les prestations et droits existants, constitution dossier MDPH et lorsque cela est nécessaire mise en place des droits accordés.

- **Pour les aidants** : information sur leurs droits, les solutions de répit et en tentant autant que possible de rompre l'isolement dans lequel ils peuvent se trouver.

Permanences à Montereau le vendredi matin, au siège de la CCPM, 29 avenue du Général De Gaulle, uniquement sur rendez-vous au **01 64 28 75 25** ou **accueil@pat-fontainebleau.fr**.

Pour plus d'informations, site internet (agenda et actualités) : **www.soutien-facil.fr**

POINT AUTONOMIE TERRITORIAL FONTAINEBLEAU

Soutien Facil

BAR-TABAC : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE /

Depuis le vendredi 21 janvier 2022, nous sommes heureux d'accueillir Franck Artus, nouveau propriétaire du café bar tabac de notre village, ouvert 7/7, sauf le dimanche après-midi.
Après avoir sillonné le sud Seine-et-Marne, il découvre notre village. Franck est tombé sous le charme de Thoury-Ferrottes. Le choix d'une vie plus calme et pour ses dernières années d'actifs un travail qui lui correspond. Lui qui habite Thomery et travaillait à Paris en tant que directeur de restauration, voulait se rapprocher de son domicile.
Pour l'instant, il est seul aux commandes. Il propose du snacking (restauration rapide) fait maison, et envisage de proposer différents plats (poulet frites, bœuf bourguignon…).
Franck a aussi le projet de changer le nom de l'enseigne, la personnaliser.
Nous comptons sur vous pour aller boire un p'tit café, un thé ou autre…
Les beaux jours arrivent n'hésitez pas !!!!!

AFFAIRE CONCLUE : UNE FÉROTTOISE SE FAIT LA MALLE /

Mélodie Rameau habitante de Bichereau nous raconte :

Comment s'est passée votre inscription à l'émission ?
« Mon inscription s'est passée sur internet, un formulaire à remplir avec une photo et une description de l'objet à vendre. Un assistant de l'émission m'a appelé quinze jours après pour me demander de venir le lendemain. »

Qu'avez-vous vendu, prix de l'estimation, prix de vente et à qui ?
« J'ai vendu une malle à chaussures Hermès estimée à 800 €, vendu à 1 500 € à Caroline Pons. »

Quelle ambiance sur le plateau ?
« L'ambiance est bon enfant, tout le monde est super sympa. Ils nous offrent le déjeuner, cafés, boissons et goûters à volonté. »

Est-ce que les acheteurs et Sophie Davant sont abordables ?
« Les acheteurs sont cools, détendus. Sophie Davant est assez distante et froide hors caméra. »

Conseillez-vous aux personnes de s'inscrire à cette émission et pourquoi ?
« Oui, c'est une très belle expérience à vivre, si je peux, je souhaite y retourner rapidement…. »

ŒUFS DE PÂQUES /

Dimanche 17 Avril, après deux années d'absence pour cause sanitaire, la traditionnelle chasse aux œufs de pâques a été organisée par l'Association Thoury'Bambel.

Les enfants se sont amusés à chercher les chocolats éparpillés sur le parvis de l'église, aux abords des chemins, aux pieds des rosiers et autour de la haie champêtre.
Cette année, la mascotte « Crookie » le lapin était présente, pour le bonheur des enfants.

Une matinée dans la bonne humeur, autour d'un café et des chocolats pour les gourmands.

TROC AUX PLANTES /

Dimanche 1er mai, l'association Pom'Nature a organisé un troc'plantes sur la place de la Mairie avec la participation du SIRMOTOM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères).

Deux agents du Syndicat étaient présents pour une présentation et initiation au compostage ainsi qu'une exposition « comment faire du compost ».
Un jeu concours sur le thème du jardin était organisé. Il fallait retrouver le nom des outils exposés et donner le nom d'un objet ancien. Sur 15 bulletins, personne n'a eu la bonne réponse. Il fallait noter « houe maraîchère ».
Le principe de cette matinée : échanger ou donner, des plans, des boutures, des graines… ou tout simplement partager ses connaissances en jardinage. Du muguet était proposé aux visiteurs où chacun donnait ce qu'il voulait au profit de l'association.

Merci à tous les bénévoles et aux agents du Syndicat pour leur présence.

VIDE GRENIER /

Le dimanche 15 mai a eu lieu le traditionnel vide grenier organisé par Thoury Bambel.

Le beau temps, les promeneurs, les vendeurs (une cinquantaine), tout était là pour passer une agréable journée dans la bonne humeur. L'association, après avoir assuré la buvette et la restauration, a clôturé la journée par une grande tombola avec plus de 100 lots à gagner dont une trottinette électrique, plusieurs entrées dans des parcs (Puy du Fou, Parc des Félins), bon pour tatouages ou repas, paniers garnis…. Il y avait de quoi satisfaire les joueurs les plus chanceux.

Félicitations à l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cette belle journée.

RANDONNÉE À THOURY /

Suite à une réunion de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, le conseil municipal a demandé l'attribution d'un panneau d'information sur les parcours de randonnées autour de notre commune.

Ce panneau a été installé par les services techniques de la CCPM.

TRAVAUX RUE DE FLAGY ET RUE DU MOULIN/

Les travaux de canalisation du réseau d'eau potable sont enfin terminés rue de Flagy et rue du Moulin.

La Société MERLIN a mis tout en œuvre pour réaliser dans les meilleurs délais pour éviter de vous déranger dans votre quotidien. Le coût a été pris en charge totalement par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Vallée de l'Orvanne d'un montant d'environ 500 000 €.

Ensuite, le Département a mandaté la Société GOULARD pour permettre les travaux d'enrobé de la rue. Les travaux sont financés entièrement par le Département à hauteur de 120 000 €.

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a finalisé par la Société SIROM en traçant les places de stationnement.

Merci à tous pour votre compréhension.

Travaux des canalisations d'eau

Creusement de tranchée

Raclage de l'ancien bitume

Rebouchage tranchées rue de Flagy

Rebouchage tranchées rue du Moulin

Rebouchage tranchées rue de Flagy

Raclage de l'ancien bitume

Raclage de l'ancien bitume

Mise en œuvre du nouveau bitume

Nouveau bitume après travaux

RÉFECTION DES CROIX : ÇA CONTINUE /

Après avoir remis en état la croix de Bichereau et celle du pèlerinage, au tour de celle installée chemin d'exploitation n°2 de Dormelles à Cheroy (en face du chemin d'exploitation dit de Cottance) de retrouver sa 4ème branche.
Merci à Julien et Stéphane.

Avant réfection

Après réfection

FÊTE DES VOISINS /

Vendredi 21 mai a eu lieu la fête des voisins.
Comme les années passées, deux rendez-vous incontournables : à Bichereau et à Chantemerle.
Dans ces quartiers, l'aventure « Fête des voisins » a commencé en 2007, voilà donc 15 ans que les voisins se mobilisent chaque année, hormis, les 2 années « blanches », pour se réunir lors d'une soirée conviviale ! D'autres quartiers se joignent ponctuellement à l'évènement.
En cette vie trépidante, ces réunions permettent aux voisins de prendre le temps de se rencontrer, de faire connaissance, de partager, d'échanger et de ne pas rester dans l'indifférence. Chaque famille arrive avec ses petits plats, sucrés, salés, ses spécialités culinaires, ses apéritifs « maison », tout est mis en commun pour un repas partagé dans la bonne humeur !
La fête des voisins a lieu en théorie, le dernier vendredi de mai, en 2023, elle devrait avoir lieu le VENDREDI 26 MAI ! Alors, notez la date, préparez votre « petit panier » et retrouvez-vous entre voisins !
A l'année prochaine !

CÉRÉMONIE MÉMORIELLE DU 8 MAI 1945 /

Une cérémonie a bien eu lieu pour le 8 mai 1945. Il faut toujours célébrer et mettre à l'honneur nos héros qui se sont battus pour notre liberté. Merci aux personnes présentes et Claude Venet, porte drapeau de la FNACA. A l'issue, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité.

Portraits

SOPHIE ALOUR : CHEVALIERS DES ARTS ET LETTRES /

Après neuf disques sous son nom et diverses collaborations prestigieuses (Bireli Lagrene, Thomas Dutronc, Wynton Marsalis, Aldo Romano, les frères Belmondo etc), la saxophoniste, flûtiste et compositrice Sophie Alour a reçu la médaille de l'ordre des chevaliers des Arts et des Lettres l'an dernier.

La cérémonie a eu lieu le 30 mars 2022, en présence de la ministre de la culture Roselyne Bachelot et en compagnie du Ladies All Stars de Rhoda Scott au grand complet. En effet, c'est à l'occasion d'un concert du « All stars » au théâtre du Châtelet en janvier 2022 que Madame la ministre a souhaité organiser une cérémonie au ministère de la culture pour décorer les sept musiciennes de renom qui forment le « All Stars » de la célèbre organiste Rhoda Scott.

Retrouvez toutes ses dates de concerts et sa discographie sur son site : www.sophiealour.com

En concert avec le Lady All Stars de Rodha Scott au festival de Fontainebleau le 23 juin 2022.

LE MAJESTIC, NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE A MONTEREAU /

Le dynamisme culturel permet d'ancrer la population sur le territoire en offrant une réelle plus-value à celui-ci. Pour cela l'équipe municipale a souhaité avec 7 autres communs devenir ville actionnaire sur le projet « Le Majestic », la nouvelle grande salle de spectacle de la ville de Montereau qui ouvrira ses portes le 3 juin. Ce magnifique bâtiment abritera aussi une galerie d'art dans laquelle seront exposées les plus belles œuvres du musée de la Faïencerie et la micro-folie.

Ainsi l'ensemble des Thoury-Ferrottois bénéficieront de tarifs préférentiels tout au long de l'année sur l'ensemble des spectacles, danse, théâtre, musiques, humoriste…
Plus de transport, de stress et de fatigue. Le divertissement aux portes de chez vous à tarifs raisonnables.
Pour toutes réservations, il vous suffira de vous rendre au service culturel de la mairie Montereau avec un justificatif de domicile ou vous connecter sur le site internet du Majestic (www.majestic-montereau.fr).

De belles soirées en perspectives !!!

Tarifs

PRIX SPECIAL MONTEREAU ET COMMUNES PARTENAIRES

Les habitants des communes de Montereau et des communes partenaires *(Bazoches-sur-le-Betz, Cannes-Ecluse, Chevry-en-Sereine, Courcelles-en-Bassée, Donnemarie-Dontilly, La Grande Paroisse, Pont-sur-Yonne, Saint-Germain-Laval, Salins et Thoury-Férottes)* bénéficient d'une grille tarifaire spéciale « **Montereau – porte de Paris** » (sur présentation d'un justificatif de domicile) :

	TARIF A	TARIF B
TARIF NORMAL	25 €	15 €
TARIF REDUIT*	**12 €**	**8 €**

> **Ces billets peuvent-être achetés au Majestic ou en ligne.**

> Les billets sont nominatifs, individuels et non cessibles. L'identité du détenteur d'un billet à tarif spécial ou réduit sera vérifiée à l'accueil du spectacle.

PRIX POUR LES AUTRES COMMUNES

Les habitants des autres communes bénéficient d'une grille tarifaire qui reste particulièrement attractive :

	TARIF A	TARIF B
TARIF NORMAL	32 €	22 €
TARIF REDUIT*	**15 €**	**10 €**

> **Ces billets peuvent-être achetés au Majestic ou en ligne.**

> Les billets sont nominatifs, individuels et non cessibles. L'identité du détenteur d'un billet à tarif spécial ou réduit sera vérifiée à l'accueil du spectacle.

*** TARIFS RÉDUITS** (SUR JUSTIFICATIF)

Moins de 26 ans, demandeurs d'emplois, minima sociaux.

BILLETTERIE • MAJESTIC-MONTEREAU.FR

PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél. : 01 64 31 94 45
Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Levée du courrier à 16h15
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h
Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h
Tél. : 09 63 43 77 05
Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

Caroline Berthelot *et* **Christelle Masson** *vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89*

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants /

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron : tous les lundis.

Poubelle jaune : tous les jeudis.

Conteneurs à verre et à journaux :
- en bas de la rue de Verdun
- au lavoir de Bichereau
- au golf de la Forteresse

Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDIT (art. 84 - réglement sanitaire départementale)

DÉCHETTERIE DE VOULX /

Horaires d'été (1er Avril au 30 septembre)

Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04
Lundi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-18h45
Vendredi : 13h15-18h45
Samedi : 8h30-12h30 / 13h15-18h45
Dimanche : 8h30-12h30
Mardi, jeudi : fermé
Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

ILS SONT NÉS /

Alyssa et **Imela**, filles de Steven Mabiala-N'Zikou et Nelly Latchoumanaya, le 24 avril 2022.

Elena Tomas, fille de Emeric Tomas et d'Audrey Messier, le 7 mai 2022.

ILS NOUS ONT QUITTÉS /

Mme Barbier Suzanne, le 25 février 2022.

M. Bourbonnais Jean-Marc, le 12 mai 2022.

ILS SE SONT DIT OUI /

Stéphane Roméro et **Mélanie**, Denise, Catherine Chollet, le 21 mai 2022.

Yann, Éric Laurent et **Marie-Ange**, Pâquerette, Charlotte Defenin, le 4 juin 2022.

L'ESCO BAR est ouvert :

Lundi : 6h30 - 20h
Mardi : 6h30 - 20h
Mercredi : 6h30 - 20h
Jeudi : 6h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 20h
Samedi : 6h30 - 19h
Dimanche : 7h30 - 13h

PIZZ À JOËL à Thoury :

24 juin - 8 juillet - 2 septembre
16 septembre - 30 septembre

Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en Seine-et-Marne»
n°394

Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

Henri.graff@
wanadoo.fr

Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !

Samedi 25 juin

Fête de la musique
Organisée par la municipalité et l'association Thoury'Bambel.

Place de la mairie

Mercredi 13 juillet

Fête nationale
Repas républicain, un feu d'artifice suivi d'une soirée dansante.
Organisée par la municipalité.

Place de la mairie

Jeudi 14 juillet

Fête nationale
Structures gonflabes
Goûter pour les enfants et les anciens.
Organisée par la municipalité.

Place de la mairie

Dimanche 28 août

Fête de la bière
Avec brocante et structures gonflables.
Organisée par la municipalité.

Place de la mairie

Samedi 17 septembre

Opération nettoyons la nature
Organisée par l'association Pom'Nature

Rendez-vous place de la mairie

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Expo photo Franck Vogel
Reporter photographe (pour Géo, Paris-Match, Le Monde...)
Organisée par l'association la Curieuse

Eglise de Thoury

Dimanche 30 octobre

Fête de la pomme
Organisée par l'association Pom'Nature
avec la participation de l'association La Curieuse

Place de la mairie

Lundi 31 octobre

Halloween
Organisée par l'association Thoury'Bambel

Place de la mairie

Dimanche 20 novembre

Thé dansant
Organisé par la municipalité

Salle de la Chouette Effraie

Samedi 26 et dimanche 27 novembre

Marché de Noël
Organisé par l'association Les Petites Mains

Salle de la Chouette Effraie

Mairie de Thoury-Ferrottes
Directeur de la publication : Yves Roy
Maquette et conception graphique : Thomas Gigot
Comité de rédaction : Elise Gislard, Célia Buire, Yves Roy, Joël Paupardin, José Tomas
Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, Roland Robineau, Claudine Baudin, Thoury'Bambel
Photos : Y. Roy, J. Tomas, E. Gislard, D. Chollet, Djamila Amour

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr
Imprimé sur papier par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Juin 2022 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !